HANDISERE

Association des Paralysés de France

Délégation de l'Isère

Février - Mars - Avril 2017

N° 106

P.4 Compilio

P.10 SEP Rhône-Alpes Dauphiné

P.11 #2017 Agir ensemble

Delegation APF de l'Isère 21 bis avenue Marcelin Berthelot 38100 Grenoble
04 76 43 13 28/ dd.38@apf.asso.fr - blog : http://dd38.blogs.apf.asso.fr

DELEGATION DE L'ISERE

Une équipe de délégation

Directeur Territorial des Actions Associatives : Mattieu VILLARET
Assistante Territoriale : Christel DI RAGO
Comptable : Brigitte GUIENNET
Agent Associatif : Thierry ROLLAND
Chargé de mission communication : Cyril LELY

Chargée du Développement des Actions Associatives / Responsable du réseau bénévoles, (sur rendez-vous): Charlène MOINE

Conseil Juridique *:* Taduy DZUNG

Permanence du service social :

Assistant social : Amandine BALMET
Bernard EPALLE

Grenoble : Mercredi : 13h30/17h30
Bourgoin : 1er Jeudi du mois : 9h30/12h
Voiron : 2ème Jeudi du mois : 9h30/12h
APF Industrie : Mardi : 14h/17h

Le Conseil Départemental

VAURS Chantal
DERDERIAN Varoujan
HANZO Georgette
MENEGHEL Victor
MOTTIN Yvon
ROGER Léonie
CACAUD Chloé
LIOT Gontrand

Le Conseil APF de Région

Titulaire : Chantal VAURS
Suppléante : Léonie ROGER

Les correspondants APF

Echirolles : Marc FINOT : 04 76 09 50 15
Bourgoin : Chantal VAURS : 04 74 97 38 23
Fontaine : Monique COURBIN : 04 76 26 73 69

Une antenne à Vienne

2, place du 19 Mars 1962 38200 Vienne
Tel: 04 74 85 71 09

Chargée du Développement des Actions Associatives : Sophie GONNET

Agent Associatif : Marie-Claude BORDE

Accueil Standard

Anne-Marie Christian
Amandine Thierry
Fatima Richard

Le Service « Aide humaine » SPASSAD

21, avenue Marcelin Berthelot 38100 Grenoble
Tel: 04 76 88 16 50

Directrice : Marina GIROD DE L'AIN
Chef de service : Martine CHARREL

Une vingtaine de bénévoles travaillent régulièrement avec nous.

Bonjour !

Editorial

Sommaire

L'équipe de la Délégation	P.2
Editorial	P.3
Compilio	P.4
Taxe d'habitation	P.5
Poême, Cordées	P.6
Services PMR, TAD	P.7
Vienne	P.8
Opérations	P.9
SEP	P.10
Election	P.11
Recettes, Divers	P.12

Nous vous accueillons à la délégation départementale au 21 Bis av Marcelin Berthelot, 38100 GRENOBLE

Accueil
Lundi au Jeudi de 8h30 a 12h20
et de 13h30 a 17h30
Vendredi de 8h30 a 12h20

Téléphone : **04 76 43 13 28**
E-mail : **dd.38@apf.asso.fr**

A quelques jours des élections présidentielles et législatives, l'APF se mobilise pour une société plus humaine et solidaire. Nous ne manquerons pas d'interpeller les candidats pour la promotion de notre programme « 2017-2022 Changeons de cap »

Pour nous aider dans nos actions, nous pourrons solliciter notre directeur arrivé fin février. Je lui passe la main afin qu'il se présente.

Bonjour à toutes et à tous,

Après 7 ans passés à renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de l'association UCPA en développant l'accessibilité à la pratique sportive, je suis heureux et fier de rejoindre l'APF en tant que Directeur Territorial des Actions Associatives sur le territoire de l'Isère. Ancien étudiant Grenoblois, me voilà de retour au plus près de nos belles montagnes.

Avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'APF en Isère : salariés, adhérents, élus, bénévoles, usagers, familles… je vais travailler pour que nous portions ensemble les valeurs de l'APF et que nos actions participent à la construction d'une société solidaire et ouverte à tous.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous dit à bientôt !

Mattieu Villaret

Infos Pratiques

Mon carnet de soins

Compilio, mon carnet de soin numérique

Compilio est un carnet de soins numérique accessible par internet, que je peux partager avec les professionnels qui m'accompagnent.

C'est un outil sécurisé, confidentiel et gratuit.

Avec Compilio, je coordonne plus facilement mon parcours de soins.

A quoi me sert Compilio ?

- Centraliser et partager des informations et des documents (comptes rendus d'examens et de consultations, photos, radios, vidéos, projet individualisé),
- Sauvegarder des données tout au long du parcours de vie,
- Ne plus répéter les informations, ne plus avoir à transporter les documents utiles,
- Faciliter les démarches administratives (remplir le dossier MDPH, prise de RDV) et bénéficier d'un système d'alerte (rappels de RDV, renouvellement des documents administratifs, ...).

Qui peut utiliser Compilio ?

- Les personnes ayant des besoins spécifiques (handicap ou maladie chronique),
- Les professionnels qui les accompagnent (avec leur compte pro).

Les avantages pour les professionnels

- Disposer des documents et informations essentiels en cas d'urgence,
- Disposer d'informations sur les habitudes de vie, le parcours médical, psychologique et socio-éducatif de la personne,
- Mieux connaître la personne grâce aux informations insérées dans le carnet.

Je crée mon carnet Compilio

1. Je m'adresse à un professionnel qui m'accompagne.
   Ce professionnel ne connait pas Compilio : je lui propose de s'informer sur le site www.compilio.fr ou de contacter l'équipe Compilio à l'adresse : support@compilio.fr ou directement au : 04.72.11.54.21
2. Le professionnel me fait remplir et signer un bulletin d'adhésion.
3. Le professionnel avec son compte pro et son accès sécurisé m'inscrit. Je reçois par email mon identifiant et mot de passe. C'est fini.

Le Compilio de Nathan

Nathan (25 ans) est porteur d'une maladie chronique.

Il a décidé d'ouvrir un Compilio pour coordonner ses soins. Grâce au Carnet Compilio, les différents services dans lesquels il est suivi accèdent rapidement aux derniers bilans réalisés et aux comptes rendus de consultations.

Pour son formulaire de demande auprès de la MDPH, Nathan se connecte sur son compte Compilio pour le remplir directement via l'icône «Formulaires». Toutes les données enregistrées sont sauvegardées, il n'y a plus qu'à les modifier pour chaque nouvelle demande.

Compilio
Mon carnet de soins

Contact

L'équipe Compilio
Mail : support@compilio.fr
Tél. 04 72 11 54 21
www.compilio.fr

Association R4P
162, Avenue Lacassagne
Bâtiment A
69424 Lyon Cedex 03
Tél. 04 72 11 54 20
www.r4p.fr

Le projet Compilio a bénéficié du soutien financier de plusieurs organisations publiques et privées.

Document à l'usage des particuliers

Projet copiloté par
l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes & l'association R4P

TAXE D'HABITATION

La mise en place d'un abattement facultatif de la taxe d'habitation pour les personnes en situation de handicap. Délibération du 26/09/2016.
Cet abattement est de 10 % sur la part communale de la taxe d'habitation et porte sur la résidence principale.

Pour bénéficier de cet abattement, le redevable de la taxe d'habitation doit satisfaire à l'une des conditions suivantes :

Etre titulaire de l'allocation supplémentaire d'invalidité.
Etre titulaire de l'allocation aux adultes handicapés.
Etre atteint d'une infirmité ou d'une invalidité l'empêchant de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence.
Etre titulaire de la carte d'invalidité.
Etre un contribuable qui occupe son habitation avec une des personnes précitées.

Il est à noter que cet abattement n'est pas effectué automatiquement par les services fiscaux : Le contribuable doit adresser au service des impôts de sa résidence principale, avant le 1er janvier de la première année au titre de laquelle il peut bénéficier de l'abattement, une déclaration comportant tous les éléments justifiant de sa situation ou de l'hébergement des personnes mentionnées ci-dessus.

En ce qui concerne les personnes qui vivent en foyer :

Les établissements composés de chambres sont déjà exonérés de taxe d'habitation. Si la personne dispose d'un logement privatif, la taxe d'habitation est à son nom et elle peut donc bénéficier de l'abattement.

Elle peut également obtenir une exonération totale de la taxe d'habitation sur son ancien logement s'il est effectivement vide.

Daniel GROS

Zoom sur …

UNE VIE HEUREUSE

Handicapés ou non
On a tous un cœur,
On doit en profiter,
Même sur nos erreurs.

Tout en combattant,
Nous avons gagné
Le droit, le respect
De vivre en paix.

Membres de métal,
Membres artificiels,
Ils s'en sont sortis,
Au péril de leur vie.

Les handicapés
Ont laissé passer
Les légendes urbaines
Qui les ont tuées.

Ils ont persévéré,
Ils ont résisté,
On les a aidé
A se remettre sur pieds.

Ils ont réussi
A vivre leurs rêves,
A vivre leur vie,
A la gloire d'un pays.

Ces regards perturbants
Esquivés par la honte,
On les a rejetés,
Ils ont su se relever.

Les handicapés,
Sauvés par la médecine,
Libérés des difficultés
Qu'on leur a données.

GIACOMO, SAMUEL & EMILE

LE POUVOIR DE SOURIRE

C'était dans le beau matin
Une petite fille
Qui a beaucoup de chagrin
Avec des yeux qui brillent
Regardait au loin

Elle admirait au loin
Dans un petit coin
Des enfants muets
Beaucoup trop discrets
Lui murmuraient des secrets

Proche de la rivière
Un garçon qui ne voyait pas
Avance pas à pas
Au bord de la lisière
Il s'était cassé le bras

Ouvrant ses yeux terrifiés
En sortant d l'eau
Des jolies petites fées
Viennent le rassurer
Sur son visage pâlot

DOUAA & MESSRINE

Bonjour,

Forte de neuf années de succès, l'APF renouvelle son engagement pour la promotion des talents littéraires et artistiques en organisant, en partenariat avec l'association « Regards »*, le 10ème concours des Cordées.

Ouvert à tous les auteurs francophones du monde entier, ce concours attribue 9 prix dans des genres littéraires aussi divers que la poésie, le conte, le texte humoristique, la lettre. Les années précédentes, ce sont plus de 100 personnes qui ont déposé en tout 300 œuvres.

Les contributions peuvent être envoyées jusqu'au **30 avril 2017**. Les lauréats seront récompensés lors de la remise des prix qui aura lieu à l'automne 2017 dans un lieu encore tenu secret…

Vous trouverez le règlement du concours, et toutes autres informations complémentaires, sur le blog des Cordées** ou en vous connectant directement sur :

http://lescordees.blogs.apf.asso.fr/archive/2017/02/01/concours-litteraire-des-cordees-c-est-reparti- 98323.html

NOUVEAUTE : un concours Art postal (Mail Art) se tient en parallèle du concours des Cordées

(http://www.regards.asso.fr/Concours/Cordees/reglement_art_postal.pdf).

* www.regards.asso.fr , ** lescordees.blogs.apf.asso.fr

Services PMR

Ces services s'adressent aux personnes dans l'incapacité physique temporaire ou permanente d'emprunter le réseau de transports en commun régulier.
Le Pays Voironnais propose deux services aux personnes à mobilité réduite :

- Le service de substitution :
Réservé aux personnes en fauteuil, il compense l'inaccessibilité des arrêts et des véhicules du réseau.
Il fonctionne d'arrêt à arrêt aux mêmes horaires et sur les mêmes itinéraires que les services réguliers.

- Le service adapté :
Pour toutes les personnes en situation de handicap temporaire ou permanent, il est proposé un service en porte à porte.
Il fonctionne entre 6h30 et 19h dans la limite des moyens disponibles.
La prise en charge et la dépose seront confirmées après accord du transporteur qui pourra proposer une adaptation de ces horaires sur la demi-journée.

Ont accès au service adapté :
- Les personnes en fauteuil.
- Les personnes non-voyant et mal-voyantes ayant une carte d'invalidité à 80 %.
- Les personnes avec appareillage limitant les déplacements (béquilles, déambulateur, assistance respiratoire, ...).
- Les personnes souffrant de troubles de l'équilibre sévère (maladie neurologique).
- Les personnes bénéficiant d'un service similaire sur un autre périmètre de transport.

L'accès à ces services se fait sur inscription préalable, après instruction du dossier par le service des mobilités.

En savoir plus

- Agence mobilité au 04 76 05 03 47

Réservation au 04 76 05 94 00 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30

Transport A la Demande (TAD)

Le transport à la demande est un service complémentaire aux lignes régulières.
Les lignes TAD ont des horaires et des points d'arrêt définis par une fiche horaire mais fonctionnent sur réservation, effectuée au plus tard la veille avant 16h30 (pour les services du lundi, réserver le vendredi avant 16h30).
Pour connaître le règlement du TAD
http://www.paysvoironnais.com/documents/Documents/TRANSPORT/Reglement_du_service_TAD_juin_2016.pdf

Pour réserver, rien de plus simple, appelez le 04 76 05 94 00
Les tarifs sont les mêmes que pour les services réguliers.
Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'Agence Mobilité (04 76 05 03 47 - transport@paysvoironnais.com)

Télécharger :

Ligne TAD C : Voreppe - Pommiers la Placette - St Julien de Ratz - Coublevie - Voiron
Ligne TAD D : St Nicolas de Macherin - St Aupre - St Etienne de Crossey - Coublevie - Voiron
Ligne TAD E1 : St Bueil - Voissant - Merlas - St Geoire en Valdaine - St Sulpice des Rivoires - Voiron
Ligne TAD E2 : Velanne - St Geoire en Valdaine - Massieu - Chirens - Voiron
Ligne TAD F : Montferrat- Bilieu - Chirens - Voiron
Ligne TAD G : Charancieu - La Bâtie Divisin - Montferrat - Paladru - Le Pin - Charavines - St Blaise du Buis - La Murette - Voiron
Ligne TAD S : St Jean de Moirans - Voiron
Ligne TAD Hôpital

Vienne...

Le premier trimestre 2017 a été bien rempli et l'équipe de Vienne Marie Claude et moi-même tenions à remercier nos bénévoles qui n'ont pas compté leur temps pour nous aider à la préparation et la vente de brioches durant la semaine nationale.

D'autant que tout de suite après, nous enchaînons avec notre randonnée du Printemps dans les bois de Reventin Vaugris, et qu'enfin nous organisons les 4 et 8 avril prochain une vente de textiles à notre local à Vienne.

Je vous présente les bénévoles réguliers de l'antenne :

- Evelyne RUBAGOTTI, toujours souriante et enjouée, elle participe à toutes nos actions et nous aide énormément dans la réalisation de nos affiches, le tri du linge, les stands de vente de brioches, le stand des inscriptions de la randonnée, les emballages cadeaux et l'animation des jeudis après-midi au local

- Jean ROURE qui répond toujours présent pour aller chercher les pommes du Pilat, délicieuses et énergétiquement bonnes pour les randonneurs. Menuisier ébéniste de formation, il a réalisé gracieusement plusieurs installations d'étagères et de placards dans nos bureaux.

- Michèle BAZIN, fidèle à l'APF depuis 1996, participe à l'organisation et la préparation de tous les événements. Elle tient le stand des inscriptions de la randonnée avec Evelyne. Elle est accompagnatrice lors de notre séjour annuel de vacances. Elle tient en binôme avec une salariée, un stand de vente de brioches. Elle est aussi une fidèle des emballages cadeaux.

- Jacques COUDERC, notre bénévole avec son accent chantant, originaire du midi, a assuré une vente exceptionnelle de brioches (68) durant la semaine nationale des personnes handicapées physiques. Il est également accompagnateur dans le cadre de notre séjour vacances et il tient la buvette de la randonnée. Depuis 4 ans maintenant, il participe à la collecte, de textiles de Bourgoin.

- Louis BAZIN, il est le chauffeur attitré de notre minibus et assure donc les transports et les transferts pour les sorties, le séjour de vacances. Avec Jacques, il charge les sacs de textiles à recycler à Bourgoin. Il est le maillon fort de notre marche du Printemps car c'est lui qui balise les différents circuits. Il conduit la « voiture volante » qui a pour rôle de ravitailler si besoin les stands et récupérer les « brebis égarées ». Louis c'est aussi « notre bricoleur », très souvent il a pu nous dépanner avec son outillage et son savoir-faire pour du petit entretien.

- Robert LAPANDERY, membre du Lions Club, il nous fait profiter de son réseau pour la communication sur les différents évènements. Il est acteur dans la préparation de la semaine nationale et la vente de brioches sur le marché de Vienne. Il accueille les randonneurs sur un stand de ravitaillement de la marche.

- Olga FRASCHINI, arrivée dans l'équipe depuis fin 2016, elle est très active. Elle a participé aux emballages cadeaux, à la semaine nationale, à la randonnée, au tri du textile et aux jeudis après-midis récréatifs.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre générosité !

Bonne nouvelle ! Monsieur Thierry KOVACS, le maire de Vienne a entendu notre demande de création d'un bateau sur le trottoir face aux places réservées aux PMR. En effet, cela évite aux personnes en fauteuil de parcourir 20 mètres sur la chaussée pour atteindre l'accès au trottoir.

Opérations

Un bilan positif pour la semaine nationale 2017 !

Cette année, la vente de brioches organisée dans le cadre de la semaine nationale du handicap a connu un fort succès ! Grâce à la mobilisation de tous, nous sommes passés de 585 brioches vendues en 2016 à 1025 cette année. Une très belle performance !

Pour cette édition, trois stands ont été mis en place au CHU de la Tronche, à l'Hôpital Sud d'Echirolles et à la clinique Rocheplane. Plus de trente bénévoles se sont mobilisés pour cette semaine ! Leur talent de vendeur a fait mouche, puisque bon nombre d'entre eux ont vendu leurs brioches en moins de deux heures !

Le restaurant de l'ESAT Pré-Clou nous a également accueilli pour vendre des brioches auprès de leurs clients, c'est ainsi que nous avons vendu une trentaine de brioches.
Enfin, le travail mené auprès des structures et entreprises locales a porté ses fruits. Le foyer logement des Alpins à Grenoble et la maison de retraite des Chantournes au Versoud ont renouvelé leur participation cette année. Et, c'est avec joie que nous avons étoffé nos partenariats. Ainsi, HP et SPARTOO nous ont chaleureusement accueillis pour la tenue d'un stand. Nous remercions également la SDH, SAMES, la caisse d'Epargne et la clinique mutualiste de Grenoble d'avoir participé à notre action.

Le loto de la délégation a fait carton plein !
La salle des fêtes d'Echirolles a affiché complet pour le loto annuel de la délégation. Plus de 300 personnes se sont déplacées pour tenter de gagner les nombreux lots mis en jeu. La soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et festive !
Un grand merci aux bénévoles et salariés pour leur investissement !

Evènements à venir

Sur Grenoble :

- Rallye moto, c'est parti !
C'est avec grand plaisir que nous vous informons que le rallye moto aura lieu le 20 mai 2017.
Au programme : Convivialité, solidarité et partage grâce à la mobilisation de tous !

Entre Têche et Grenoble, vous pourrez prendre plaisir à bord d'une moto, d'un side-car ou d'une voiture ancienne !
Ci-joint, le bulletin d'inscription à remplir et à renvoyer à la délégation APF avant le 01 mai !
On vous attend nombreux !

- Vente de textille / Bourse aux vêtements

Sur Vienne :

Les prochains évènements à Vienne …

- Du 29 mai au 2 juin 2017 séjour de 5 jours à la Villa Costebelle à Hyères dans le Gard

SEP Rhône Alpes

2SEP

Les 20 Minutes de la Sclérose En Plaques
Le 20 Mai 2017 à Grenoble

Descriptif :

Dans le cadre de la Journée Mondiale contre la Sclérose En Plaque, l'association de patients SEP Rhône Alpes et l'équipe de l'Hôpital de Jour de Neurologie du CHU de Grenoble organisent pour la deuxième année consécutive un événement « Sport et Bien-être » en plein cœur de Grenoble le samedi 20 mai 2017 à partir de 09h30 sur les sites du Parc Paul Mistral et du Stade des Alpes.
Cet événement est ouvert à tous, patients, proches, professionnels de santé, passants concernés ou non par la maladie. Pendant 20 minutes, chacun avancera à son rythme avec son objectif contre la sclérose en plaques. Cet effort sera suivi par des ateliers afin de permettre aux patients porteurs d'une Sclérose En Plaques de renouer avec ou de découvrir une activité physique ou de Bien être adaptée à leurs capacités en vue d'améliorer leur quotidien.

Contexte :

Les patients atteints de sclérose en plaques ont à faire à une pathologie à géométrie variable, pouvant fortement impacter leur quotidien à cause des nombreux symptômes visibles ou invisibles :

- troubles de la sensibilité, de l'équilibre
- paralysies ou faiblesses musculaires pouvant entraîner des difficultés pour marcher
- atteinte visuelle, troubles du langage, de la mémoire, de la concentration
- fatigue extrême et inhabituelle, épisodes dépressifs, anxiété...

La médecine n'apporte que des solutions partielles aux symptômes ressentis et à leur évolution et les personnes ont tendance à limiter la pratique sportive, soit par crainte d'aggraver leur état de santé, soit par manque d'encadrement adapté à leur pathologie. Le message médical, qui a pendant longtemps cautionné cette prudence, préconise aujourd'hui le soutien de la qualité de vie des patients par l'activité physique.
En effet soutenir un confort moral et physique par une activité physique ou de bien-être est important pour lutter contre la maladie. Cela permet :

- une amélioration de la qualité de vie et du bien-être des patients
- une amélioration de l'image de soi, une diminution de l'anxiété et du stress,
- de lutter contre l'isolement social grâce aux liens créés lors de la pratique sportive
- une meilleure tolérance des traitements

Objectifs :

Informer les patients sur les bienfaits du sport et les motiver pour pratiquer une activité physique régulière
Connecter les patients avec des clubs et structures pouvant les accueillir
Communiquer sur la Sclérose En Plaques auprès du Grand Public, des personnes directement ou indirectement touchées par la maladie
Récolter des fonds pour financer des activités sportives à la rentrée de septembre 2017

SEP Rhône Alpes, Association Loi de 1901 – N° W381002018 – Préfecture de l'Isère
Adresse de correspondance : G. Paillot, SEP Rhone Alpes, 213 Chemin des Génissieux, 38330 St Ismier ;
e-mail : seprhonealpes@yahoo.com Tél : 0670977653

Election

Election présidentielle et législatives

L'APF vient de communiquer ses **40 propositions pour une société inclusive et solidaire : « 2017-2022 : changeons de cap »,** en s'appuyant sur sa plateforme de consultation citoyenne #2017Agirensembe.

Ces propositions s'articulent autour **de cinq enjeux** :

> Pour le respect des libertés et droits fondamentaux
> Pour une société accessible et conçue pour tout.te.s
> Pour une éducation et une vie professionnelle inclusives
> Pour une protection sociale réelle : ressources, santé, autonomie
> Pour une vie sociale et familiale épanouie

Ces propositions font échos aux résultats de l'enquête réalisée pendant le mois de février 2017 par l'IFOP auprès de 4 800 personnes en situation de handicap et de leurs proches. 1 000 personnes du grand public ont été également sondées.

☞ *Pour découvrir ces propositions, la synthèse, les résultats de l'enquête IFOP et le dossier de presse, aller sur le site de l'APF (rubrique « actualités politiques ») :* www.apf.asso.fr/actualités-politiques

Après avoir lancé sa plateforme de consultation citoyenne #2017Agirensemble.fr en juin dernier, l'APF amplifie à quelques semaines des élections sa mobilisation en multipliant les initiatives :

- **rencontres et participations à des auditions avec les candidats** et les équipes de campagnes

- **Marche citoyenne APF des oubliés de Nantes à Paris,** lancée à l'initiative des adhérents APF de Loire-Atlantique.

Cette Marche qui durera 3 semaines (du 25 mars au 11 avril) va mobiliser notre réseau APF sur le parcours, nos partenaires associatifs autour de nos propositions et pour une « Société inclusive et solidaire ». Un appel à soutenir cette Marche et nos propositions est lancé.

☞ *A suivre cette Marche sur Facebook :* www.facebook.com/apfmarchecitoyennedesoublies/?fref=ts

- **la participation à l'Appel des solidarités le 23 mars**, appel lancé à l'initiative de la Fondation Nicolas Hulot et rejoint par un collectif inter associatif de plus de 60 organisations des champs de l'environnement, de la solidarité nord-sud, de la lutte contre la pauvreté et de l'exclusion et des mouvements citoyens.
- **la participation active à de nombreux réseaux citoyens** (Les Jours Heureux, ...) **ou à des collectifs inter associatifs** (collectif Alerte, UNIOPSS, CISS, comité d'entente, ...) permettant à l'APF de démultiplier ses messages de citoyenneté, de solidarité auprès des candidats.

Cette démarche va se prolonger avec la campagne des élections législatives qui s'est engagée depuis quelques semaines. Des délégations APF programment dès à présent des rencontres avec les candidats déjà déclarés dans les circonscriptions. En 2017, ces élections législatives auront un enjeu particulier.

☞ **Voir aussi en annexe de cette lettre**

- l'ensemble des plateformes inter associatives auxquelles l'APF a participé
- les appels signés par l'APF
- des informations sur vote et handicap : ministère de l'intérieur, défenseur des droits, conseil de l'Europe

A vos fourneaux !

Merci à notre partenaire : La boutique Saint jean, place St Claire à Grenoble pour sa généreuse contribution à notre LOTO 2017.

Nous avons testé pour vous leur recette :

SALADE DE MESCLUN AUX QUENELLES PANEES

Ingrédients :

- 4 suprêmes soufflés aux 5 légumes Saint Jean.
- 2 œufs
- Chapelure.
- 1 noix de beurre
- 1 barquette de mesclun
- Vinaigrette

Préparation :

Casser les œufs dans une assiette creuse. Les mélanger avec du sel et du poivre. Mettre la chapelure dans une assiette creuse.
Découper les quenelles en rondelles un peu épaisses. Les passer dans l'œuf battu puis dans la chapelure. Faire fondre le beurre dans une poêle et faire cuire les quenelles jusqu'à ce qu'elles aient une jolie couleur dorée.
Assaisonner le mesclun avec la vinaigrette. Servir avec les quenelles panées.

Notre avis : facile, rapide et très bon. Un petit plat croustillant qui sort de l'ordinaire.

Répondons présent ! à l'appel des solidarités

Et si nous n'attendions plus un homme ou une femme providentiel(le) pour nous accorder sur l'essentiel ? Et si, en 2017, les solidarités devenaient un impératif pour les prochains locataires de l'Elysée et de l'Assemblée Nationale ? Et si les caps des Solidarités fixés par les associations et ONG constituaient un référentiel dans lequel devront s'inscrire dorénavant les politiques publiques ?

Pour que ça devienne possible, 70 associations de premier plan et de tous horizons, dont l'APF, ont décidé de faire l'appel : l'Appel des Solidarités.

Nos causes sont différentes mais nos analyses sont identiques et nos solutions convergentes : la solidarité est avec tous et toutes sans exception, elle est économique et fiscale, elle est avec la nature et les générations futures, elle est avec les plus pauvres, les discriminés ; elle est avec ceux qui ne sont pas entendus ; elle est avec tous les peuples. 500 propositions et initiatives pour le concrétiser sont à découvrir sur le site de la campagne.

Nous n'interpellons pas les candidats mais les citoyens.
Nous pensons que la situation est grave et que le temps est venu pour qu'une idée nouvelle se lève. Il ne s'agit plus de compter sur la solidarité individuelle mais de réunir les préalables à une solidarité collective, concrétisée dans les politiques publiques.

Pour participer à ce changement, il suffit de voter sur le site www.appel-dessolidarités.org ou d'envoyer « Présent » au 32321 (SMS gratuit)
Nous avons besoin de vous, répondez Présent !

Handisère / Sortie tous les 4 mois
Saisie PAO: Cyril LELY
Imprimerie : l'E.S.A.T. APF de Pré-Clou 19, avenue de Grugliasco 38130 ECHIROLLES